

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 33

Artikel: Au temps des batz : [le prix de la vie il y a 68 ans] : [1ère partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208871>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



AU TEMPS DES BATZ

I

LES renseignements que voici permettent de curieuses comparaisons avec les conditions actuelles de l'existence. Ils sont extraits d'une Notice sur le taux des salaires dans le canton de Vaud, dont l'auteur est M. Alexis Forel, et qui fut lue à la Société vaudoise d'utilité publique, le 24 avril 1844.

» Pour qui observe le canton de Vaud, deux points d'abord sont évidents : En aucun pays peut-être le nombre des individus vivant exclusivement d'un salaire n'est proportionnellement moindre. Nulle part surtout celui des simples journaliers, dont l'existence est particulièrement précaire, ne semble plus petit.

» Il est certain néanmoins que notre territoire, en général très morcelé, se subdivise de plus en plus. Même remarque quant au travail manufacturier et au commerce; partout le nombre des entrepreneurs se multiplie sur une petite échelle.

» Un fait non moins capital, c'est le bien-être croissant de ces milliers de petits propriétaires et entrepreneurs.

» A cette question : Se nourrit-on, se loge-t-on, s'habille-t-on mieux qu'autrefois? 360 communes sur 388 répondent affirmativement; plusieurs avec quelque surprise qu'on s'enquière d'un fait si patent, si incontestable.

» Dans la plupart des localités où la réponse est négative, l'exception porte surtout sur les logements des pauvres, toujours trop serrés, particulièrement dans les villes. Le nombre des communes où il n'y a amélioration sur aucun des trois points ci-dessus est très petit, et celui des localités en voie rétrograde presque nul.

» Depuis un demi-siècle, à la campagne aussi bien que dans les villes, les gages des domestiques ont au moins haussé d'un tiers. D'après l'enquête, ceux qui recevaient 4 à 6 louis par an en obtiennent aujourd'hui de 7 à 10; et, si l'on considère que beaucoup d'objet de l'habillement ont baissé de prix, il résulte de ce qui précède que la portion du salaire des domestiques réglée en argent a réellement doublé ou presque doublé, et que celle qu'ils reçoivent en nature s'est sensiblement accrue.

» La part des simples journaliers n'a malheureusement pas augmenté dans la même proportion, non toutefois que le chiffre du salaire en argent soit resté stationnaire.

» En prenant la moyenne des prix relevés par l'enquête, on voit que les journées payées de 10 batz il y a quarante ans, — c'est-à-dire en 1844 — s'élèvent aujourd'hui au taux de 10 à 12 batz. Il faut y ajouter le vin, maintenant exigé et accordé presque généralement et plus largement qu'autrefois. Malgré l'accroissement de la population, le salaire nominal du journalier a donc haussé d'un cinquième ou d'un quart dans la presque totalité du pays.

¹ Le batz valait 15 centimes.

» Après cela, trois points sont principalement à considérer :

» 1^o Les journaliers sont plus recherchés, ils trouvent plus facilement de l'ouvrage, et, dans beaucoup de localités, on a de la peine à s'en procurer. Telle est la réponse de 327 communes. Toutefois, dans quelques communes montagneuses et dans quelques villes où les ouvriers de la campagne se jettent en trop grand nombre, la proportion entre la demande et l'offre du travail n'a que peu ou point changé.

» 2^o Dans nos communes rurales et dans la plupart de nos petites villes, qui sont encore des villages, la plus grande partie des journées de terre sont exécutées par de petits propriétaires qui utilisent ainsi le surplus de leur temps. Il est même peu de simples journaliers qui ne dispose de quelque terrain, tout au moins d'un jardin, qui aide à l'entretien du ménage et à la nourriture d'un porc.

» 3^o L'enquête constate que, dans la grande majorité des villages, il est d'usage de nourrir les ouvriers.

» Les chômages pour nos journaliers sont donc rares et à peu près réduits aux causes naturelles; la plupart des individus, à côté de leur salaire, possèdent quelques ressources accessoires; le plus grand nombre enfin, sauf dans les jours de repos (encore est-il ordinaire chez beaucoup de cultivateurs de nourrir le dimanche l'ouvrier qui a travaillé pour eux pendant la semaine), n'ont rien à leur charge que le logement, le chauffage et le vêtement.

» Examinons maintenant les prix des principaux objets de consommation à l'usage des ouvriers.

» On sait que les progrès de l'industrie, de la population et de la richesse, ont entr'autres ces deux résultats :

» Le prix des objets manufacturés tend à baisser, par suite du perfectionnement des procédés industriels;

» Celui des produits agricoles tend au contraire à hausser, par la nécessité de défricher successivement des terres moins fertiles, ou d'appliquer aux terres anciennement cultivées des avances plus fortes, lesquelles deviennent de moins en moins productives, plus on les accumule sur le même terrain.

» Grâce à la liberté commerciale dont jouit notre pays, le premier de ces effets a été très marqué depuis un demi-siècle. Les prix d'un grand nombre d'objets manufacturés et ceux des denrées coloniales, dont notre population, dans tous les rangs, fait un grand usage, ont considérablement baissé.

» Ainsi, le prix des mille variétés de tissus en coton, qui nous viennent des cantons manufacturiers de la Suisse, d'Alsace, d'Angleterre, etc., a diminué de 50 pour 100. Des indiennes, par exemple, qui, il n'y a pas plus de 15 ans, se vendaient en gros 10 à 12 batz l'aune, ne valent plus que 5 à 6 batz. Leur qualité est tout aussi bonne, parfois meilleure. Même observation quant aux cotonnades de toute sorte, aux toiles blanches, calicots, etc., dont l'usage se répand de plus en

plus parmi nos ouvriers de ville et même de campagne, soit pour le vêtement des femmes, les chemises, les draps de lit, les rideaux, etc. La baisse de la matière première et des frais de transport, et les immenses progrès de la mécanique sont autant de causes de cette réduction.

» Celle qu'ont subie les étoffes de laine est moins forte. Cependant, le perfectionnement des procédés manufacturiers dans les pays d'où nous tirons principalement ces articles (la France, l'Allemagne et la Belgique, etc.), a diminué leur prix de 25 à 30 pour 100. On achète maintenant dans nos magasins pour 12 à 18 fr. l'aune de jolis draps qui, au commencement de ce siècle, coûtaient de 16 à 24 fr. et au-delà; et, comme cette diminution est à peu près la même sur les draperies communes, la plupart des grosses étoffes rudes et spongieuses que portaient nos ouvriers sont maintenant hors d'usage. La baisse des tissus mêlés de coton, dont la variété et l'emploi vont chaque jour croissant, est, comme de raison, plus sensible encore.

» Le prix des toiles de rite et de lin, qui, pour autant qu'il peut être indiqué, est de 12 à 18 bz. l'aune carrée, dans les bonnes qualités ordinaires, a diminué de 12 à 15 pour 100. Cette réduction porte surtout sur les articles de fabrique, principalement tirés du dehors. Une grande partie des petits propriétaires et des ouvriers de campagne consomment, pour chemises et pantalons de travail, des toiles et tringles de ménage sensiblement plus coûteux, en tenant compte du prix de revient, mais plus solides. Toutefois, la durée ne paraît pas compenser la différence de prix, et à mesure qu'on apprend à calculer de plus près, la culture du chanvre se restreint, surtout dans les districts où les engrais sont chers. Des étoffes composées de laine et de rite, appelées mi-laine, sont aussi d'un grand usage dans nos campagnes. Une partie d'entr'elles se filent dans les ménages et sont tissées par des tisserands de village. Leur prix de revient est un peu plus élevé que celui des mêmes tissus faits en fabrique, lesquels ont éprouvé une baisse proportionnée à celle des étoffes tout laine ou tout fil. Plusieurs étoffes de ménage sont de plus en plus mélangées de coton, à l'imitation de celles des fabriques, ce qui diminue beaucoup leur prix.

(A suivre.)

UNE ÉNIGME

LA lettre suivante, adressée en 1780, de Goumœns, à une personne qui était alors en service dans une famille lausannoise, a été retrouvée dans une maison, actuellement en démolition, de la rue de Bourg.

« Croi mabonamie sitou le monde pay aussi-chere man toutes etourderies come moi que l'on feré plus attention asa conduite que lon nefais qu'an ce Charlatan en Chanteur ons Elfron-tés ne peux pas pousser la ralie rie plus à son comble que de demandé unaveux d'une personne